

Le bûcheron à l'œuvre

Auguste Piguet en a parlé de manière succincte :

Munis de haches (schétro) et de louves (laouwe), ces bûcherons improvisés s'attaquaient bravement aux fiers sapins, vieux de deux siècles. Travail dangereux parfois. L'espace manquait dans la joux druve pour ...

faire choir le colosse. Il lui arrivait de s'accrocher aux branches de ses congénères. Dégager "l'affohlion" comportait des risques. La tradition garde le souvenir de maints accidents graves, mortels même, survenus dans ces circonstances.

Le noble tronc, une fois sectionné en "billons", il importait de les "déjorer", c'est-à-dire de les traîner à port de char. L'opération s'effectuait de préférence en hiver, au moyen de "l'aïndzerei"; plus tard de la luge à plots, invention locale d'un type spécial. La "queue" du sapin, aussi appelée "coucheron", demeurait d'ordinaire sur place. Il en était de même des troncs plus ou moins tarés, réputés ne pas valoir la voiture. Ces "couvenyè" pouvaient sur place des décades durant.

Le voiturier (charoton) disposait les billons en longues rangées au bord d'un chemin digne de ce nom. Il les entassait sur un emplacement propice légèrement surélevé, "l'amatonnoir". Le "maton" ou tas comprenant d'ordinaire un étage, il fallait prendre garde de placer les billes à "valondze", c'est-à-dire légèrement inclinées dans le sens de la pente.

Même après l'apparition des scieries, nos chappuis taillèrent les ramures à la hache. On en découvre encore maints témoignages, ainsi à l'Hôtel de Ville de l'Abbaye.

Bûcherons, voituriers, charpentiers et menuisiers (nous disions menuisiers) furent longtemps des natifs. Sur le tard seulement apparurent des ouvriers de la plaine vaudoise, d'Outre-Sarine ou d'Italie pour combler les vides laissés par les exigences de l'industrie.

Chacun ne dispose pas d'un attelage. La "lugette à bras et le charret à deux roues" servaient aux particuliers à descendre du gros et du menu bois d'affouage. Les humbles "loudzaterres" et les vaillants "traîneurs de charret", naguère rares, se sont multipliés pendant la guerre.

Un solide gaillard frappe à grands coups de maillet sur un fer horizontal pourvu d'un court manche vertical qu'il tient de la main gauche. Cet homme est un "terterot", un couvreur, en train de fendre les bardeaux. Il se sert à cet effet d'une poutre horizontale reposant sur quatre pieds. Le segment de bille à fendre, le "morachon", se glisse dans une encoche pratiquée dans la poutre.

L'homme du métier doit savoir, à première vue, distinguer en forêt le bois propice à la fente. Il faut pour cela une plante "senotte", c'est-à-dire dont les fibres s'inclinent vers la gauche. Le bois "deitrou" fend mal.

- 7 -

Auguste Piguet, le travail du bois, 1986.

Bûcherons. Nos vaillants montagnards devaient à chaque instant mettre eux-mêmes la main à la pâte. Par la force même des choses, ils s'improvisaient bûcherons, charpentiers, couvreurs, menuisiers, voire maçons ou forgerons.

Les bûcherons professionnels, les « *chappleurs* » pour nous servir de l'ancien terme du cru, étaient encore rares. La plupart des comuniers se chargeaient de fabriquer eux-mêmes les plantes à eux accordées au Risoud et leur bois d'affouage. Ils exerçaient à l'occa-

sion leur droit de bochéage, une fois l'indispensable billet obtenu. On voyait même des veuves abattre les plantes de leur lot, par économie ou nécessité.

Auguste Piguet, Le Chenit II, 1952

Bûcherons. — Dîmiers, recensements et autres documents du siècle s'abstiennent de qualifier qui que ce soit de *bûcheron* ou de *chappleur*. Fait significatif. L'abattage et le façonnage du bois s'opéraient donc encore par des non-professionnels. Comme du passé, les concessionnaires de plantes s'efforçaient à les tailler eux-

mêmes ; de vaillantes femmes s'en mêlèrent, assure la tradition.

Les commerçants, acquéreurs de parts d'autrui, chargeaient des gens besogneux, pauvres en terres, de l'opération. Ce n'étaient pas des bûcherons de profession, mais des *journaliers d'occasion*.

La commune vendait souvent du bois sur des propriétés particulières. Des *équipes* de l'endroit se chargeaient de ces abattis lorsque le *commun* n'était pas prononcé.

Le Chenit exigeait parfois des *amodiataires* de ses montagnes ou de leurs *fruitiers* le débroussaillage des plans, l'abattage même de cantons de bois. Des gens de la plaine, voire de plus loin, figuraient parmi ces bûcherons improvisés.

L'Etat continuait à utiliser les forêts de la Vallée pour la reconstruction ou la réparation de ses bâtiments du dehors. Les trois communes de la Vallée débattaient âprement les prix, finissant presque toujours par conclure un pacte avec le bailli. Aux autorités locales de désigner les abatteurs, ainsi que les voituriers pour le transport. Le gouvernement attribuait les plantes nécessaires. Nombre de bras se trouvaient ainsi occupés et les communes y avaient profit en dépit de la modicité des prix. Voici les plus importants des accords ainsi conclus au cours du siècle :

1732 : Dix-sept plantes. Reconstruction de l'église de Cuarnens.

1756 : Marinage destiné à l'abbaye de Mont.

1757 : Nonante-huit plantes. Remise en état des bâtiments à Romainmôtier.

1758 : Rebâtisse du château de Bursins, de l'abbaye de Mont et du prieuré d'Orbe.

1759 : Prieuré d'Orbe (continuation des travaux), cure de Penthaz.

1762 : Vingt-six plantes. Rebâtisse de la cure d'Agiez.

1776 : Construction des cures de Longirod et Burtigny.

Auguste Piguet, Le Chenit III, 1971.



Le geste presque excessif – il faut quand même se ménager, que diable ! – du bûcheron saisi par Ferdinand Hodler dans une œuvre saisissante, et c'est le cas de le dire !

Jean-François Robert, dans la *Mémoire des Combiens*, de 1994, en parle aussi :

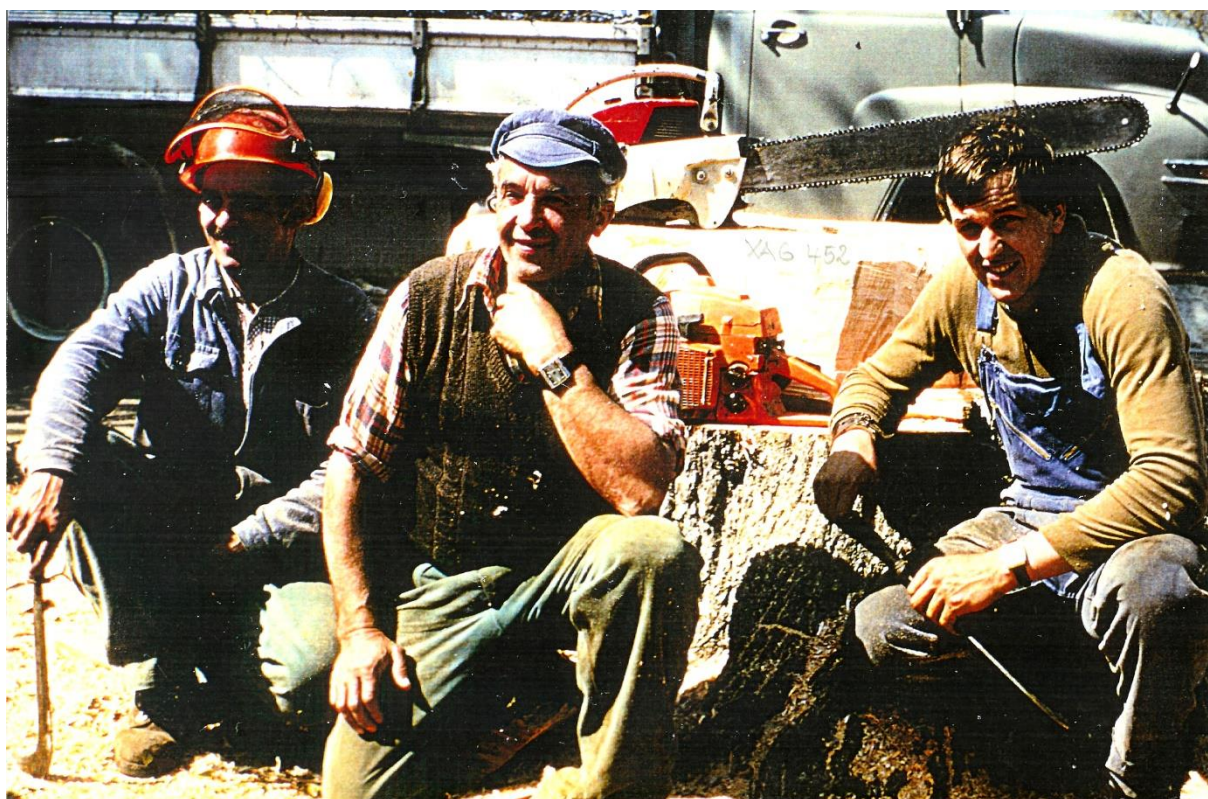
Bûcherons et débardeurs

Les *cognées* des moines défricheurs ont disparu depuis longtemps, certes, et celles qui occupent leur place dans les collections sont des haches modernes de bûcherons qui datent, pour les plus anciennes, du siècle passé. Mais elles sont là, lourdes ou petites, déformées ou intactes mais rouillées, témoins muets de ces temps moins reculés qu'on ne pense où la scie était encore proscrite en forêt. (Car la scie – qui impose le travail à genoux et le port des *genouillères* de cuir – la scie qu'on croit indissolublement liée au métier de bûcheron, n'a fait son apparition sur les chantiers de coupe qu'au début du siècle dernier seulement). Elles occupent du reste une place importante dans la collection, les *scies*: passe-partout à dents de loup et poignées fixes, à dents-rabot et poignées amovibles, égoïnes à denture américaine, avec ou sans poignée d'appoint (fig. 3), scies montées à bûches ou scies à arc de métal, de facture récente. Et la *serpe* encore, avec son bec de rapace, cette troisième main du bûcheron; et l'autre aussi, la «*yaudze*», droite, lourde, sans fioritures, plus paysanne que bûcheronne, pour façonner les fagots. Ce sont là les outils majeurs du bûcheron, auxquels viennent s'ajouter le *merlin* qui marie la masse et la hache, le *cherpi*, crochet massif en forme de patin pour faire tourner d'une pointe hargneuse le billon inerte, le *tourne-plot* puissant, même démanché, le *plumet* à écorcer, ce tard venu dans la panoplie bûcheronne, et les *coins* ébréchés, malmenés, arborant leurs dessins en arêtes de poisson comme une cicatrice! C'est le monde rude et magique des sous-bois frigorifiés où bouronne un feu de «*segnons*», alors que la chute d'un arbre déchire l'air froid et que fume l'haleine des bûcherons, après l'effort!

Avant que les véhicules à moteur ne pénètrent en forêt avec leurs décibels et leurs gaz d'échappement, c'est le cheval qui tractait, de préférence sur la neige, les charges que l'homme n'aurait pu

déplacer par ses propres moyens. Si certains bûcherons étaient aussi débardeurs, tous ne pratiquaient pas ce métier car tous ne possédaient pas de cheval. Un métier à part, qui n'est jamais force brutale mais savante mise en œuvre de lois non écrites, subtile synthèse entre le poids de la bille, son centre d'équilibre (qui détermine le point d'attache) et l'angle selon lequel doit s'exercer la traction, dans un art qui mêle habilement la force intelligente du cheval et la ruse qui déjoue l'obstacle! Et lorsque la ruse ne suffit plus, le *cric* (fig. 4) est là, puissant, râblé, avec sa manivelle à cliquet qui interdit de reperdre le chemin gagné centimètre par centimètre! Mais qui dit débardage sous-entend jeux de *chaînes* diverses, «*commangles*», simples ou doubles pour prendre les billes en traîne, *ped de biche* pour arracher les languettes («*décommangler*»), *clameaux* pour ancrer les billons entre eux sur le char ou la luge, *traîneaux* avec ou sans les «*écaffes*», ces appuis amovibles pour le transport des stères.

Les bûcherons entrent dans la modernité



A la pause, ou histoire d'aiguiser une chaîne de tronçonneuse.



Les Stihl, les meilleures. L'équipement, casque, veste spéciale, pantalons spéciaux, chaussures adaptées et bien entendu le casque avec la grille de protection et les oreillères.



Ainsi équipé les risques sont moindres

